

mal ». Même oubli de leurs statuts à Vence, où ils acceptent d'expliquer « la misérable théologie de Poitiers ». Comment des prêtres de la Doctrine chrétienne, chargés de former le clergé d'un diocèse, peuvent-ils oublier jusqu'à ce point leurs engagements? Il est vrai qu'ils ont affaire à un prélat « excessivement zélé pour tout ce qui tient au jésuitisme, M. de la Gaude ».

A Mende, le dernier évêque de l'ancien régime, M. de Castellane, veut bien garder les Doctrinaires, qui dirigent le collège et le séminaire, mais à condition d'enseigner la théologie de Collet qu'ils pourront modifier et commenter. On trouva qu'ils abusaient de la permission. Quand parut la théologie de Lyon, les Doctrinaires obtinrent de la mettre entre les mains de leurs élèves; mais les réclamations d'une partie du clergé obligèrent de revenir à Collet, l'année suivante. Mende comptait beaucoup de séminaristes « imbus des maximes moliniennes », qu'on leur avait inculquées à Montpellier, au Puy ou à Clermont où ils allaient faire leur quinquennium¹.

Quels étaient donc ces manuels, cette fameuse *théologie* de Lyon, qui mettaient ainsi aux prises les deux camps? Les échos de l'ancien régime répétaient les noms de quelques théologiens aujourd'hui parfaitement ignorés, auxquels ces polémiques du temps donnèrent une célébrité d'occasion. Les Jansénistes en voulaient surtout à Collet, Tournely, et à la théologie de Poitiers. « Nouvel Elisée, revêtu du manteau et pénétré du double esprit de son père, le sieur Collet a réchauffé toutes les horreurs que la horde jésuitique a enfantées; il n'est pas un seul traité de Collet qui ne renferme des propositions séditieuses, des maximes corrompues, des assertions fausses et téméraires... On peut surtout consulter les articles sur le vol, le jurement, l'usure, l'homicide, l'obéissance due aux princes, etc. » Ainsi parle un cahier janséniste destiné à éclairer la marche des États généraux en 1789. Tournely paraît plus criminel encore. Cet auteur, qui « enseigna vingt-quatre ans en Sorbonne, est aujourd'hui, dit la même brochure, le théologien de nombre de séminaires, d'universités, d'écoles particulières. En un mot, Tournely est dans notre France le héros de la théologie ». Il règne en maître « sur la grâce », il infeste la jeunesse cléricale de ses funestes doctrines, de « son venin mortel ». La théologie de Poitiers achève de tout perdre dans les maisons trop nombreuses où elle a été

1. *Nouvelles*, 1779, p. 162; 1785, p. 28; 1786, p. 79-80; 1786, p. 80.

adoptée. Le manifeste conclut en demandant qu'on arrache ces livres des mains de tous les ecclésiastiques. « Ce sont là les sources empoisonnées qui ont rendu le clergé de France si ignorant et si corrompu¹. »

En dehors de ces auteurs plus généralement répandus, on voit pulluler çà et là d'autres productions molinistes. Ne s'est-on pas avisé à Rouen de composer, depuis 1780, des traités latins de théologie dogmatique, qui ont déjà rempli quatorze volumes in-12? En tête sont les armes de l'archevêque de Rouen, cardinal de La Rochefoucauld, et une approbation emphatique du docteur Riballier. Le prélat fait enseigner ce cours dans son vaste diocèse, et a donné des canonicats de sa cathédrale aux deux auteurs, les sieurs Baston et Tuvache. On a voulu les récompenser de ce qu'ils « molinisent, dégradent, travestissent la parole de Dieu². » Si à ces publications diverses on joint les *Conférences d'Angers*, coupables surtout d'amoindrir les droits des curés, on aura rappelé les livres les plus attaqués par l'organe janséniste.

Pourquoi puiser à ces sources empoisonnées, lorsque tant d'écrivains irréprochables ne demandent qu'à initier la jeunesse à la saine doctrine? N'a-t-on pas, par exemple, à sa disposition cet excellent Habert, contre lequel Fénelon composa une instruction pastorale, et que le dernier évêque de Soissons avant la Révolution venait de congédier pour lui substituer Collet³? N'a-t-on pas surtout la fameuse théologie de Lyon que l'Oratorien Valla venait de publier, en 1784, sous le patronage de M. de Montazet? Ce livre destiné à une orageuse carrière souleva, dès son apparition, de violentes polémiques où les adversaires comme Pey et Feller, où les admirateurs avaient besoin de centaines de pages pour exhaler leur mauvaise humeur ou leur enthousiasme⁴. La théo-

1. *Doléances des églisiens, soutaniers, prêtres, des paroisses de Paris*, in-8°, 123 pag. Bibl. Nat. Le 24 245. Les traités théologiques de Tournely parurent de 1725 à 1730. Deux abrégés de sa théologie furent donnés, l'un par Montaigne, docteur en Sorbonne et prêtre de Saint-Sulpice, mort en 1767, l'autre par le Lazariste Collet. Collet fut d'une fécondité extraordinaire. Les Jansénistes se plaignaient surtout de ses *Institutions théologiques à l'usage des séminaires*, 7 vol. La première approbation de la théologie de Poitiers date de 1711.

2. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1765, p. 85-86; 1785, p. 161, 164; 1786, p. 33-36, 88, 126-128. La gazette consacra de longues pages à essayer de réfuter cette théologie de Rouen.

3. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1766, p. 63. La première édition de la théologie d'Habert avait paru en 1707, en 7 vol. sous ce titre: *Theologia dogmatica et moralis ad usum seminarii catalaunensis*.

4. L'abbé Pey avait publié quatre lettres sous ce titre: *Observations sur la théologie de Lyon*. Il y fut répondu dans la *Défense de la théologie de Lyon ou Réponse aux Observations d'un anonyme contre cette théologie*,

logie de Lyon, dont l'étoile allait pâlir en France à la mort de Montazet, fut propagée par l'esprit de parti en Allemagne et en Italie, en Espagne et en Portugal.

On comprend la surveillance jalouse que les *Nouvelles* exercent sur les livres théologiques des séminaires et l'esprit des professeurs. Par ce seul enseignement, sans violence, avec les vides faits par la mort dans les rangs des anciens, la race des Jansénistes tendait peu à peu à s'éteindre.

Un autre grave objet de préoccupation des Jansénistes au XVIII^e siècle, ce fut les missions. Cette question des missions et des conditions nécessaires à l'absolution est traitée avec insistance. On en donnait une tous les dix ans à Angers. M. de Grasse, avant-dernier évêque de ce diocèse, au XVIII^e siècle, et d'ailleurs favorable au jansénisme, lança un mandement contre les nouveaux casuistes, qui semblaient « avoir pris à tâche d'élargir la voie étroite de l'Évangile », et se montraient « plus curieux de frapper par le spectacle d'une foule de communicants qu'attentifs à éprouver les pécheurs... On prend les premiers ébranlements d'une conscience effrayée¹ pour la conversion même, on ne leur donne pas le temps de prendre racine et de se fortifier dans l'âme, on fait avorter le nouvel homme qui commençait à se former. On expédie à la hâte des confessions générales et, sur des apparences superficielles de repentir, on donne aux pécheurs... le poison d'une absolution et d'une communion précipitée, qui par un juste châtement de Dieu ne manque presque jamais d'être suivie d'une vie encore plus criminelle. Rien n'est plus opposé à l'idée que l'Église a toujours eue de la vie chrétienne que ces cercles et des alternatives de chute et de prétendue pénitence, de mort et de vie². » Quelques années plus

415 p. in-12. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1783, p. 141-143. Il parut un *Examen critique de la théologie du séminaire de Poitiers* en 700 pages in-12. C'était une œuvre posthume du P. Maille, Oratorien, lequel déclare qu'il n'a pas pu relever toutes les erreurs. *Nouvelles*, 1766, p. 109, 110.

1. Les *Nouvelles ecclésiastiques*, 1783, p. 73, raillent Mgr de Bonal, évêque de Clermont, qui a obtenu du pape pour ses diocésains une indulgence plénière à l'heure de la mort. L'évêque de Troyes avait fait de même, et c'était sans doute à l'abbé Barral, « frère du prélat et grand Sulpicien, disent les *Nouvelles*, que le diocèse de Troyes était redevable de ce secours ». Le même journal 1770, p. 153-156 est heureux de montrer comment Mgr de Bezons et Mgr de Beauteville, dans leurs mandements sur le jubilé, exigent une véritable conversion.

2. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1762, p. 121-123. Ce journal cite avec complaisance les mandements des évêques qui insistent sur la nécessité de la pénitence, celui par exemple de M. de Durfort, alors évêque de Montpellier, archevêque de Besançon en 1789, et qui n'était pas Janséniste. M. de Durfort demande « un changement de cœur... Il faut, dit-il, pour recevoir l'absolution que la pénitence soit arrivée à une certaine maturité. Par là nous connaissons la plaie profonde que le péché a fait

tard, les *Nouvelles* reviennent à la charge, au sujet d'une mission donnée à Abbeville, pour représenter aux curés du diocèse d'Amiens qu'il est honteux pour eux de « laisser cultiver leur vigne par des étrangers ». Ces « confessions générales, nécessairement remplies d'abus et de profanations », tourmentent la pensée du rédacteur janséniste. Il ne voit dans une mission donnée à Troyes que « des secousses produites dans l'imagination, des impressions vives mais peu durables, dès lors qu'elles ne sont point entretenues par une conduite suivie, par une application assidue des vraies règles qui conduiraient les pécheurs à une conversion solide¹ ». Avec quelle insistance les Jansénistes se plurent à flétrir, sous le nom de *Pichonisme*, la doctrine du Jésuite Pichon qui, au XVIII^e siècle, avait affirmé que pour communier tous les jours il suffit d'être exempt de péché mortel !

Le pessimisme Janséniste devait avoir pour réaction un dangereux optimisme. Porter les choses à l'extrême et, comme le faisait le jansénisme, d'un côté trop humilier la raison, de l'autre, au point de vue du cœur, ne voir en lui que corruption et impuissance du bien, n'était-ce point pousser l'homme à secouer ce joug insupportable, et à se réfugier soit dans la philosophie de Descartes qui a tant glorifié la raison, et sous le nom de laquelle Bossuet voyait « un grand combat se préparer contre l'Église », soit dans la philosophie de la nature, représentée au XVIII^e siècle par La Fontaine et surtout par Molière ? Suivre la raison, suivre la nature, sera en effet la double devise au XVIII^e siècle. — Par ailleurs, les sévérités jansénistes faisaient désertier les sacrements². Les

dans notre âme ; et s'il en coûte des gémissements pour revenir à la vie, aussi est-elle plus ferme et plus assurée... » Que penser après cela de ces tristes ministres qui mettent des coussins sous les coudes des pécheurs, suivant l'expression du prophète, coupent le nerf de la discipline et le frein de la licence. « Ce sont des médecins, dit saint Cyprien, qui couvrent les plaies des blessés et renferment le poison dans leurs entrailles. » Mandement de Mgr de Durfort, *Nouvelles ecclésiastiques*, 1773, p. 93-94.

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1771, p. 13-15 ; 1783, p. 151-154. M. de La Motte, évêque d'Amiens, avait fait donner quatre missions à Amiens, trois à Abbeville. Celle que faisait prêcher à Abbeville son successeur, M. de Machault, était la quatrième.

2. *Lettre de saint Vincent de Paul* (t. I, p. 237). Les doctrines mêmes du jansénisme, en portant atteinte à la liberté de l'homme, ne brisaient-elles pas par là même son ressort pour le bien ? « Combien les courtisans et les mondains sont détraqués, écrivait en plein XVII^e siècle, depuis ces propositions de la grâce, disant à tous moments : Hé ! qu'importe-t-il comme l'on fait, puisque si nous avons la grâce nous serons sauvés et, si nous ne l'avons pas, nous serons perdus. » Lettre de Mme de Choisy à la comtesse de Maure. RAPIN, *Mémoires*. Mme de Choisy dit dans une autre lettre : « Voyez comme ils s'étranglent tré-tous. Les uns soutiennent une chose, les autres une autre. Avant

Nouvelles avaient beau, par exemple, présenter Condorcet comme un prélat « imbu de maximes ultramontaines sur l'autorité du pape, des erreurs moliniennes sur la grâce, sur l'amour de Dieu, sur les règles de la pénitence », comme un théologien ne voyant que « morale outrée dans la pratique des épreuves nécessaires pour s'assurer de la conversion des pécheurs, qu'un rigorisme odieux et désespérant et des principes propres à éloigner des sacrements, dans les livres en usage à Auxerre », il n'en est pas moins vrai que ce prélat trouva les sacrements assez abandonnés dans son diocèse¹.

Spectacle étrange donné par des esprits convaincus mais extrêmes, qui voyant toujours les hommes tels qu'ils devraient être au lieu de traiter avec eux tels qu'ils sont, crient sans cesse à la profanation des sacrements, semblent prendre occasion du relâchement général pour renchéir encore sur les lois de la pénitence et ne s'aperçoivent pas que, sous prétexte de n'ouvrir les biens spirituels qu'aux âmes vraiment converties, ils finissent dans quelques diocèses par en priver des populations entières.

II

Les évêques du xviii^e siècle furent les vrais artisans de la défaite irrémédiable du jansénisme. La secte se glorifia

toutes ces questions, quand Pâques arrivait, ils étaient étonnés comme des fondeurs de cloches ne sachant où se fourrer et ayant de grands scrupules. Présentement ils sont gaillards et ne songent plus à se confesser, disant : *Ce qui est écrit est écrit*. Voilà ce que les Jansénistes ont opéré à l'égard des mondains. »

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1776, p. 180. Les *Nouvelles* (1784, p. 117) expliquent que sous M. de Caylus, à Auxerre, « pour admettre les enfants à la première communion, on exigeait dans le diocèse, outre une instruction suffisante, qu'ils eussent conservé l'innocence du baptême ou qu'ils l'eussent recouvrée par une sincère pénitence. On voulait avec saint Augustin, qu'ils fissent le bien, non par crainte mais par amour de la justice, et que cette disposition eût pris des racines profondes dans le cœur, de manière qu'on n'eût plus à redouter ces alternatives fréquentes de vertus et de crimes qui souillent la vie de tant de chrétiens. » Mgr de Montazet, archevêque de Lyon, dans son rituel (*Rituel de Lyon*, 1788, 3 vol. in-12, t. I, p. 222-253), tout en se disant aussi éloigné d'une sévérité « capable de jeter les âmes dans le découragement et le désespoir » que du relâchement, écarte avec soin « cette compassion fautive et cruelle qui se contente de couvrir des plaies profondes, au lieu de les guérir, qui leur fait ainsi trouver la mort dans les sources mêmes de la vie ». Pour la première communion, il faut avoir discernement et piété. Il pose comme règle, dont cependant les curés pourront dispenser pour de bonnes raisons, que la première communion ne se fera point avant quatorze ans pour les garçons, avant douze ans pour les filles. Voir en Léon SÉCHÉ, *Les derniers Jansénistes*, in-8, p. 71, 72, comment Jacquemont retardait de plusieurs mois l'absolution au sacrement de pénitence.

souvent de l'élévation morale de ses partisans. Quoique l'histoire de l'ancienne magistrature soit ternie par l'espèce d'aberration qui la poussa trop souvent à se substituer à l'épiscopat¹, nous nous plaisons à reconnaître les vertus et les convictions chrétiennes qui étaient un héritage de race dans les grandes familles parlementaires. C'était un honneur pour le jansénisme de rencontrer des sympathies dans un tel milieu comme auprès des prélats tels que M. de Bezons, évêque de Carcassonne. Mais il n'avait pas que de tels adeptes. Un contemporain de M. de Bezons², M. de Grasse, évêque d'Angers, favorable à ce parti, ne passait pas pour un saint. Au xviii^e siècle, les adversaires des Jansénistes leur faisaient observer qu'ils comptaient dans leurs rangs, à côté de graves docteurs, de Mères de l'Eglise, d'illustres pécheresses qui venaient se refaire une sorte de virginité au grand renom de Port-Royal, telles que Mme de Longueville, Mme de Sablé.

Au xviii^e siècle, les évêques varièrent dans la façon de combattre le jansénisme. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, fut un des plus ardents contre la secte. On aurait pu lui souhaiter quelques qualités³ d'un prélat, certes

1. Les scènes que l'histoire signale à Paris se renouvelaient en province et n'étaient pas moins extraordinaires. On peut lire, par exemple, en SAUREL (*L'Evêque François de Villeneuve*, p. 155) comment, à Montpellier, un prêtre est obligé par la force de porter la communion à un Janséniste mourant. Les magistrats l'accompagnent portant des cierges. Les cavaliers de la maréchaussée et un détachement de soldats font la haie. Toutes les rues sont gardées par la troupe. Pendant ce temps, le parlement de Toulouse fulmine des arrêts contre les prêtres qui ont refusé les sacrements au malade.

2. Ce prélat, qui resta ferme à son poste durant un demi-siècle, donnant l'exemple d'une résidence scrupuleuse, menant une vie austère et pénitente, étranger à toutes les ambitions de ce monde, modèle et gardien vigilant de son troupeau, qui, à la mort de Louis XV, sut parler fermement au grand aumônier, La Roche-Aymon, faisait autrement figure, avait un tout autre caractère, malgré ses défauts, ses aspérités, ses sympathies jansénistes, que son successeur, M. de Puységur, prélat orthodoxe, estimable, de bonnes mœurs, mais souvent en route, si nous en croyons les *Nouvelles*, pour Paris et pour Versailles. D'après SOULAVIE (*Mémoires historiques du règne de Louis XVI*, t. I, p. 516), La Roche-Aymon aurait dit à l'évêque de Carcassonne : « De quel droit me donnez-vous des avis ? — Voilà mon droit, lui répliqua Bazin de Bezons, en détachant sa croix pectorale. »

3. Bernis, parlant d'une entrevue avec Beaumont, pour affaire de jansénisme, dit qu'il se heurta à « son inflexibilité... Comme il me parlait sans cesse de sa conscience qui lui défendait de se prêter à aucun tempérament, il m'est échappé de lui dire que sa conscience était une lanterne sourde qui n'éclairait que lui. » *Mémoires de Bernis*, I, 318, II, 56. SOULAVIE, *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 335-342, dit que le cardinal de Luynes, lequel montra toujours d'ailleurs de la sympathie aux Jésuites, favorisa, en 1755, les projets de conciliation du cardinal de La Rochefoucauld. Le parti eût été heureux de voir l'abbé d'Harcourt, doyen du chapitre de Notre-Dame, favorable au jansénisme, arriver, au lieu de Beaumont, à l'archevêché de Paris. « Fleury, dit Soulavie, *ibid.*, 201-204, avait résisté à la maréchale d'Harcourt, qui défendit au

moins estimable que lui, mais doué d'un véritable esprit de gouvernement, nous voulons parler de Harlay de Champvallon, un de ses prédécesseurs sur le siège de Paris. D'Aguesseau nous le montre déployant une dextérité merveilleuse pour maintenir la paix entre les adversaires prêts à en venir aux mains. Il contribua puissamment à la paix de l'Eglise. Il « étouffait d'abord autant qu'il le pouvait toutes les semences de discordes. Ses manières aimables et engageantes étaient comme un charme, qui calmait les fureurs des partis contraires ». Tandis que Christophe de Beaumont, La Motte, évêque d'Amiens, ne parlent que de mettre le fer à la plaie, au point que La Motte fut un jour blâmé par des hommes peu suspects de modérantisme, par Boyer, ministre de la feuille, d'autres prélats, tels que le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Bourges, son successeur au ministère de la feuille, M. de La Roche-Aymon, archevêque de Reims¹, M. de Belloy, évêque de Marseille, désirent laisser au temps, à la paix, le soin de les cautériser. Les prélats modérés répugnaient aux moyens de rigueur et voulaient abandonner le jansénisme à sa propre ruine, pensant que des dangers autrement terribles menaçaient désormais la foi et l'Eglise. Il faut convenir que M. de Belloy arriva ainsi, par une administration paternelle et une sage bonté, à calmer un diocèse que Belsunce avait laissé agité par d'ardentes controverses.

Les prélats continuent ainsi d'user à l'égard des Jansénistes,

cardinal de lui adresser la parole, tant elle était indignée de voir son fils éloigné des grâces ecclésiastiques. » Boyer l'écarta comme Fleury. Les *Nouvelles* (1782, p. 61-64), un peu sujettes à caution, contestent absolument le talent de Beaumont. Il avait, dit ce journal, « très mal fait ses études. Dans sa licence (1732), composée de cent vingt sujets, il n'avait eu que le quatre-vingt-quatrième lieu de mérite... Le prélat avait si peu de goût pour ce genre de travail (Pétude), qu'à peine lisait-il dans toute une année la valeur d'un volume in-12. Il ne composait point d'ouvrages ; tout le monde sait que la part qu'il a eue aux écrits qui ont paru sous son nom se réduit à les avoir signés... Il ne prêchait point... Lorsqu'il administrait la confirmation ou les saints ordres, il n'ouvrait la bouche que pour réciter les prières pontificales ».

1. Une lettre d'un curé janséniste (*Nouvelles ecclésiastiques*, 1766, p. 80; 1769, p. 128) dit que La Roche-Aymon, dès son arrivée à Reims, a « gagné les cœurs par son affabilité, par la sagesse de ses discours, par l'abondance de ses aumônes et par les bontés qu'il a témoignées aux personnes de son état. Il a dit qu'il n'aimait pas les brouillons et qu'on ne verrait pas sous son pontificat de refus de sacrement. » Cependant La Roche-Aymon est nettement pour la bulle. Il fit souscrire tout son clergé aux *Actes* de l'assemblée de 1765. Les *Nouvelles*, 1765, p. 117-118, disent que Belloy est « ami de la paix », que « son gouvernement est rempli d'indulgence ». Cependant elles lui reprochent de trop accorder aux Jésuites par faiblesse, « de les servir dans son diocèse à peu près comme s'il leur était livré. Il a sept grands vicaires, sur trois desquels il se décharge du principal fardeau de l'épiscopat. »

dans une mesure diverse, de tolérance relative ou de rigueur, selon leurs convictions et leur caractère. Plusieurs poursuivent vigoureusement les derniers amis de Jansénius. A Mende, Choiseul-Beaupré les avait ménagés, Castellane se montra moins tolérant. A Saint-Malo, La Bastie, des Laurents, se sont chargés de faire le vide dans leur camp. A Saint-Claude, Mgr de Fargues est jusqu'à sa mort, en 1785, leur adversaire déclaré. A Agde, l'avant-dernier évêque, M. de Charleval, extirpe l'hérésie de son diocèse. En général, on donnait pour successeur à un prélat faible pour les Jansénistes ou acquis à leur doctrine, un prélat ouvertement prononcé contre eux¹. On sait qu'à Paris le cardinal de Noailles fut suivi d'évêques adversaires déclarés du jansénisme jusqu'à la Révolution. Le cas, fréquent dans les accès de fièvre janséniste, était devenu rare sur la fin de l'ancien régime.

Il est toutefois bien peu de diocèses où les évêques n'aient point à convertir quelques dissidents. Dans les contrées où le passage d'un prélat favorable au parti lui avait acquis des sectateurs, il fallait une grande prudence pour les ramener, faire tomber peu à peu les préventions opiniâtres et panser les blessures. Parmi les plus habiles dans l'art de manier les esprits, on citait le cardinal de Saulx-Tavannes qui, placé à Châlons-sur-Marne entre deux Noailles, ses prédécesseurs, et un Choiseul-Beaupré son successeur, tous plus ou moins sympathiques au jansénisme, avait su faire triompher l'orthodoxie sans soulever aucun trouble. Un curé auquel on reprochait sa soumission répondit : « Que vouliez-vous que je fisse ? Monseigneur me la demanda avec tant de politesse qu'il ne me fut pas possible de la refuser. »

La situation de M. de Bourdailles à Soissons, après Fitz-James, était plus difficile encore. Celui-ci manœuvra habilement, parla au besoin des « larmes que la mort de son

1. A Rodez, à M. de Tourouvre, prélat longtemps favorable aux Jansénistes, 1716-1733, avait succédé M. de Saléon, antijanséniste, 1735-1746; à Montpellier, à Colbert de Croissy, janséniste, 1696-1738, succéda M. de Charancy, antijanséniste, 1738-1748; à Saint-Pons, M. de Montzaillard, 1664-1713, a pour successeur M. de Crillon, antijanséniste, 1713-1727; à Orléans, Fleuriau d'Armenonville, 1706-1733, va à l'encontre de quelques prédécesseurs plus ou moins favorables aux Jansénistes. M. de La Vieuxville, 1724-1734, en agit de même à Bayonne, et M. de Berlin à Vannes, 1746-1774; à Bayeux, M. de Lorraine-Armagnac, janséniste, 1718-1728, a pour successeur M. de Luynes, antijanséniste, 1729-1753; à Troyes, Bossuet, neveu du grand évêque de Meaux et janséniste, 1716-1742, a pour successeur Poncet de la Rivière, 1742-1758, acharné contre le jansénisme; à Saint-Papoul, M. de Charancy, 1735-1738, extirpe le jansénisme semé par son prédécesseur, M. de Ségur, 1723-1735; à Luçon, M. de Verthamon, à Condom, Matignon et Milon s'étaient montrés favorables aux Jansénistes.